



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 2^E ANNÉE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS 2011-2012

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Étape 1 (20%) 9 novembre	Étape 2 (20%) 17 février	Étape 3 (60%) 20 juin
Français			
Lire (50%)	X	X	X
Écrire (30%)	X	X	X
Communiquer oralement (20%)	X		X
Anglais			
Communiquer oralement en anglais (40%)	X	X	X
Comprendre des textes lus et entendus (60%)	X	X	X
Mathématique			
Résoudre une situation-problème (20%)		X	x
Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	X		X
Éthique et culture religieuse (100%)		X	X
Éducation physique et à la santé (100%)	X	X	X
Arts plastiques (100%)		X	X
Musique (100%)	X	X	X

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats, notamment des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 2^e année, les élèves sont soumis à une épreuve obligatoire en mathématique (CSDM).

La compétence **Organiser son travail** fera aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin à l'étape 3.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

